



## Stage claquettes 14 et 15 janvier 2023 avec Jacky Callian

Petit Théâtre - Opéra de Reims - 4 rue Tronson Ducoudray

**Bulletin d'inscription** (Surtout contactez-nous au préalable par tel ou mail pour vérifier qu'il reste de la place au cours choisi(s))

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

CP : ..... VILLE : .....

TELEPHONE : ..... PORT : .....

MAIL : (en majuscule) .....

### A titre purement informatif :

Expérience en danse (nombre d'année - discipline(s)) : .....

Comment avez-vous connu le stage ? (presse, bouche à oreille, Facebook, affiches.....) : .....

**Cours choisi(s) :** (cochez le niveau choisi)

|                          |  |
|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | Initiation : samedi 13h30-15h (1h30)     |
| <input type="checkbox"/> | Initiation : dimanche 14h30-16h (1h30)   |
| <input type="checkbox"/> | Niveau 1/2 : samedi 15h15-16h45 (1h30)   |
| <input type="checkbox"/> | Niveau 1/2 : dimanche 11h45-13h15 (1h30) |
| <input type="checkbox"/> | Niveau 3/4 : samedi 17h-18h30 (1h30)     |
| <input type="checkbox"/> | Niveau 3/4 : dimanche 10h-11h30 (1h30)   |

|                          | Tarif                | Tari réduit Adhérents arts et cie |
|--------------------------|----------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | WE entier (2x1h30)   | 50 € 40 €                         |
| <input type="checkbox"/> | 1 cours 1h30         | 27 € 22 €                         |
| <input type="checkbox"/> | cours supplémentaire | 22 € 18 €                         |

Je souhaiterais éventuellement louer une paire de claquettes (sous réserve de faisabilité et de disponibilité) au tarif de 5 euros pour 1 ou 2 cours (**à régler en espèce en début de stage**). **Pointure demandée :**

**Règlement par chèque à l'ordre de « Arts et compagnie » à adresser à : Arts et compagnie - 118 rue Gambetta - 51100 Reims, en espèce ou par chèques vacances.**

L'inscription ne sera effective qu'après réception du bulletin d'inscription dûment complété et du règlement total du coût de la formule choisie. Le chèque sera encaissé le 1er jour du stage. Une confirmation d'inscription sera adressée à chaque participant dès réception du règlement. Tout stage commencé est dû intégralement. Il n'y a pas de remboursement sauf en cas de motifs justifiés (Un avoir peut être proposé éventuellement). Dans tous les cas, prévenez l'association dès que possible quand un empêchement survient. Le remboursement est total en cas d'annulation de l'organisateur. La location de claquettes sera proposée, sous réserve de faisabilité,

### Droit à l'image

Je soussigné(e)..... autorise / n'autorise pas (1) l'association Arts et compagnie à utiliser des photos ou vidéos sur lesquelles je peux apparaître / peut apparaître mon enfant (1) pour réalisation de support de communication (plaquettes, site internet, etc.)  
(1) rayer la mention inutile

**Date et signature :**